



Partenaire de la Fondation Abbé Pierre

Rapport d'activité 2015

Un Toit Pour Tous-Développement

Territoires AIVS®

Hôtel Social

Observatoire de l'Hébergement et du Logement

Un Toit Pour Tous



Qui sommes-nous ?

Un Toit Pour Tous favorise l'accès et le maintien dans un logement décent des personnes en difficulté

L'association agit en Isère, en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre et en relation avec les pouvoirs publics pour mettre en œuvre des solutions d'hébergement et de logement à loyers très modérés et faire connaître le problème du mal-logement

NOS MISSIONS

Produire

- Nous achetons des logements via Un Toit Pour Tous-Développement et recherchons des investisseurs privés.
- Nous réhabilitons des logements, si nécessaire, et mobilisons pour cela des subventions.

Loger

- Nous assurons la gestion locative des biens de Un Toit Pour Tous-Développement et de propriétaires privés (543 logements au total).
- Nous mettons en location ces logements à faible loyer à des personnes à revenus modestes en assurant une gestion locative adaptée.

Héberger et accompagner

- Nous gérons des structures d'hébergement offrant un toit provisoire et un accompagnement social à des personnes ou familles en difficulté.

Connaître, Analyser

A partir des analyses et des informations recueillies auprès des associations et des statistiques officielles :

- Nous évaluons la situation du mal-logement en Isère et mettons en évidence les carences des réponses apportées.
- Nous participons à la réflexion commune et émettons des propositions.
- Nous analysons les résultats concrets des politiques locales de l'habitat.

Sensibiliser, Informer, Interpeller

- Nous appelons à participer aux actions engagées.
- Nous faisons des campagnes d'information et d'explication auprès de l'opinion publique.
- Nous appelons à protester pour dénoncer des décisions injustes et leurs effets sur les plus fragiles.



Édito
Andrée Demon
Présidente d'Un Toit Pour Tous

En septembre 2015, le Conseil d'Administration m'a fait l'honneur de me nommer à la succession de Michel Delafosse. Je sais l'importance de l'activité de l'association. Nombreux sont les lieux où s'exerce la réflexion, où se prennent des initiatives, où des actions se conduisent avec professionnalisme et compétence : le Bureau, les comités de pilotages, les groupes de bénévoles, les 12/14, la préparation du Conseil Social de l'Habitat, la collaboration et l'animation du réseau des Associations Unies Isère Alerte, les équipes opérationnelles sur le terrain... La présidente ne peut pas tout piloter seule. Heureusement, je suis entourée des membres du Bureau et de professionnels brillants et efficaces. Je les remercie sincèrement de leur engagement dans Un Toit Pour Tous.

Les chiffres de ce rapport décrivent et explicitent l'activité : nombre de logements produits, nombre de personnes logées, nombre de logements gérés, nombre de manifestations... Ils sont bien sûr importants. Ils nous permettent de mesurer nos actions. Nos financeurs attendent ces résultats, et j'espère qu'ils sont satisfaits.

Mais tout ne peut pas se chiffrer. Pour arriver à tenir nos missions qui ont pour but, je le rappelle, de « favoriser toute action visant à l'insertion et la promotion par l'habitat de personnes et familles défavorisées, et plus généralement de toutes celles qui ne peuvent accéder à des conditions normales ou à un habitat ordinaire de s'y maintenir », il faut de la compétence, des connaissances et de la capacité d'analyse... mais il faut plus que des savoir-faire, il faut aussi de l'investissement personnel et de l'énergie, de la créativité et du militantisme.

Le rapport du « mal-logement en Isère » a mis en évidence que la crise du logement est toujours là avec toutes ses facettes et que de nombreux ménages sont privés de domicile personnel, ce qui nous amène à poursuivre nos actions et à diversifier nos réponses. Le Conseil d'Administration et son Bureau prennent la mesure de l'investissement de chacun des acteurs de notre association dans un environnement de plus en plus difficile.

Merci à tous nos adhérents, bénévoles, administrateurs, donateurs individuels, mécènes, investisseurs, propriétaires solidaires, pour leur engagement et leur assistance.

Merci au Directeur et à toute l'équipe de salariés pour leur capacité à gérer le changement et à tenir l'activité. En effet l'année 2015 a été marquée par des mouvements de personnel importants.

Je remercie aussi nos financeurs, Conseil Départemental, Etat, Région, la Métropole, la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, ainsi que les villes de Grenoble, Crolles, Eybens, Tullins, la Caisse Des Dépôts, Pluralis, Amallia et la Fondation Abbé Pierre qui jusqu'à présent ont soutenu nos actions dans toutes leurs diversités.

Mais est-ce que tous seront au rendez-vous l'année prochaine ?

Certains de nos partenaires financeurs ont annoncé des restrictions budgétaires. Dans l'hypothèse de ces réductions, nous aurons du mal à conserver notre capacité d'action, car nos marges de manœuvre sont quasiment nulles.

Dans le contexte de mal-logement particulièrement critique que nous connaissons, cette éventualité représente une menace très grave pour tenir nos objectifs et remplir nos missions.

Sommaire

p.3

L'Édito d'Andrée Demon

p.4

L'association

p.6

Un Toit Pour Tous-Développement

p.7

Territoires AIVS®

p.11

L'Hôtel Social

p.16

L'Observatoire de l'Hébergement et du Logement

p.18

Un Toit Pour Tous

p.20

Nos partenaires

L'équipe

Le Conseil d'Administration (suite à l'Assemblée Générale 2015)

20 PERSONNES PHYSIQUES

Bernard Archer, Marc Bartoli, Jean-Marc Berton, Michelle Daran, Andrée Demon, Marie-Françoise de Saintignon, Jacques Deschamps, Georges Douillet, Bernard Duru, Marcel Faure, Jean-Pierre Félix, René Frank, François Gillet, Bernard Hofmann, Paul-Henri Huchard, Cécile Legendre, Gabriel Nallet, Alain Richard, Michel Tirard-Gatel, Monique Vuailat.

16 REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS

APF (Georgette Hanzo), Althéa (Dominique Grand), CLCV (Louis Danet), CSF (Annie Giroud), Diaconat Protestant (Odette Bonte), Habitat&Humanisme 38 (Pierre Edel), Hôtel Social (Alain Nouvelot), l'Oiseau Bleu (Marcel Cayon-Glayère), Médecins du Monde (Guy Causse), Observatoire de l'Hébergement et du Logement (René Ballain), Relais Ozanam (Nadine Signorino), Secours Catholique (Claire Cotte), Territoires AIVS® (Michel Delafosse), Unafam (Bernard Baudru), UMIJ/ Conseil Habitat Jeunes (Laurence Bobo), Unafam (Charles Licata).

Le Bureau

Présidente : **Andrée Demon**
Vice-Président : **Alain Nouvelot**
Secrétaire : **Georges Douillet**
Trésorier : **Jacques Deschamps**

Membres : **René Ballain, Marc Bartoli, Michelle Daran, Michel Delafosse, Bernard Duru, Jean-Pierre Felix, François Gillet, Cécile Legendre.**



L'équipe salariée (au 26 mai 2016)

EN PARTANT DU FOND DE GAUCHE À DROITE : Laurence Agliata, Céline Doudet, Adeline Alcouffe, Pierre Macaret, Frédéric Cesbron, Christophe de Bourgogne, Youenne Leblay, Lucie Diaz-Planquet, Youcef Hedjam, Caroline Januel, Claire Cavaro, Marie-Noëlle Orhan, Sabrina Boudries, Béatrice Lazzarotto, Anne Rabillard, Véronique Raffard, Anne-Laure Navarro, Isabelle Gaillard, Agnès Tosatto, Evelyne Dupuy, Sadia Khelil, Cécile Mucciante, Perrine Marchand, Alice Bracq,

ABSENTS : Michèle Berle, Jude Chiemelu, Aziz Chouikh, Yamina Djebili, Yolande Encinas, Mimoun Fentrouci, Emilie Fruchard, Véronique Obrier, Yannick Pasdrmadjian, Imène Said, Wafa Temelli,

ILS SONT PARTIS VERS D'AUTRES AVENTURES : Estelle Barone, Pauline Beudet, Betty Chorier, Vincent Desmartin, Laurence Dien, Anne-Françoise Hyvrard, Léa Vizzini.



Un Toit Pour Tous-Développement

Produire

Un Toit Pour Tous-Développement est une coopérative d'Union d'Economie Sociale dont les associés majoritaires sont le groupe HLM Pluralis et l'association Un Toit Pour Tous. Son objectif est d'acheter et de rénover des logements dispersés dans le tissu urbain, le plus souvent faisant partie de copropriétés privées. Ils participent ainsi à la mixité sociale.

Un Toit Pour Tous-Développement propose des loyers très faibles.

Chaque logement fait l'objet de travaux de remise en état et de rénovation thermique (fenêtres, isolation intérieure...). Il s'agit de réduire les dépenses à la charge des locataires.

351 logements fin 2015

Le parc continue sa progression (+7% entre 2014 et 2015) avec 23 nouveaux logements, dont 3 situés dans le Pays Voironnais.

89% de ces logements se trouvent sur la Métropole grenobloise et 43% plus particulièrement sur la commune de Grenoble (149).

33 logements sont situés sur le Pays Voironnais.

85 % des logements sont de type T3, T4 ou +.

Une opération : un logement

Dans un souci de mixité sociale, Un Toit Pour Tous-Développement achète des logements existants (UTPT-D ne construit pas). Chaque opération concerne un logement, plus rarement 2 ou 3 logements.

Le coût moyen d'acquisition / amélioration d'un logement est en 2015 de 164 000 euros.

Ce montant comprend le prix d'achat, les frais d'acquisition, les travaux, les frais financiers, les honoraires correspondant au travail technique et administratif des équipes d'Un Toit Pour Tous.

Réduire les charges des locataires en réalisant des travaux d'isolation thermique

Dès l'acquisition du logement, Un Toit Pour Tous-Développement réalise des travaux d'isolation thermique.

L'objectif est de répondre aux éco-conditionnalités des financeurs (en copropriété d'atteindre un niveau HPE soit maximum 150 Kw/H/m² EP), de mettre en œuvre une prestation technique simple et performante et, au-delà de la réduction au maximum des coûts d'usages, de faciliter la simplicité d'utilisation.

Pour ce faire, la prospection des logements est ciblée (choix de l'étage, localisation dans l'immeuble, examen des contraintes techniques, caractéristiques du bâti, coût des charges de copropriété).

15 000 € de travaux de réhabilitation thermique par logement : isolation des parois donnant sur l'extérieur, changement des menuiseries extérieures, mise en place d'un système de chauffage performant et adapté, pose d'une ventilation mécanique contrôlée, d'un thermostat d'ambiance, recherche d'économie d'eau, calorifugeage des réseaux de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Des loyers très faibles

Les logements produits permettent donc d'offrir un loyer PLAII (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) très faible (environ 340 €/mois soit environ 5 €/m²/mois) et des dépenses énergétiques réduites.

Ces opérations sont possibles grâce aux soutiens financiers de l'Etat et des collectivités locales (59 % du coût total).

Ces aides permettent de couvrir les coûts d'acquisition dans des secteurs « tendus » et une gestion locative adaptée au public accueilli.

A ces subventions, se rajoute un prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation, le collecteur AMALLIA apporte également son soutien financier à certaines de nos opérations depuis plusieurs années. En 2015, 5 opérations (logements) ont été subventionnées.

L'équilibre général des opérations est assuré par deux sources complémentaires : d'une part grâce à l'aide de la Fondation Abbé Pierre d'environ 5% du coût total, d'autre part, la mobilisation de fonds propres.

Ces fonds propres proviennent de la SHA (Pluralis) et des dons apportés à Un Toit Pour Tous par des particuliers et les entreprises ou les fondations mobilisées chaque année.

Depuis 5 ans, des mécènes contribuent au financement des logements : Fondation Schneider Electric ; Fondation du Crédit Agricole ; Fondation pour un Habitat solidaire ; Fondation Vinci, Prémalliance, AG2R, GEG, EDF.

+ d'info sur untoitpourtous.org

Groupe d'Appui au Service Technique

Notre démarche s'appuie aussi sur les compétences d'un groupe de bénévoles anciens professionnels du bâtiment (GAST : Groupe d'Appui au Service Technique) dans une recherche-action permanente ; à travers l'innovation, la recherche de produits et procédés nouveaux ; la mise en œuvre permettant un usage simple et efficace pour les locataires et une aide à l'appropriation de l'outil logement (réglage, pédagogie).

Ces aides permettent de couvrir les coûts d'acquisition dans des secteurs « tendus » et une gestion locative adaptée au public accueilli.

A ces subventions, se rajoute un prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation, le collecteur AMALLIA apporte également son soutien financier à certaines de nos opérations depuis plusieurs années. En 2015, 5 opérations (logements) ont été subventionnées.

L'équilibre général des opérations est assuré par deux sources complémentaires : d'une part grâce à l'aide de la Fondation Abbé Pierre d'environ 5% du coût total, d'autre part, la mobilisation de fonds propres.

Ces fonds propres proviennent de la SHA (Pluralis) et des dons apportés à Un Toit Pour Tous par des particuliers et les entreprises ou les fondations mobilisées chaque année.

Depuis 5 ans, des mécènes contribuent au financement des logements : Fondation Schneider Electric ; Fondation du Crédit Agricole ; Fondation pour un Habitat solidaire ; Fondation Vinci, Prémalliance, AG2R, GEG, EDF.

+ d'info sur untoitpourtous.org

Inauguration d'un logement à Gières le 3 mars 2015

Territoires AIVS®

Gérer des logements très sociaux

Territoires est l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS®) d'Un Toit Pour Tous.

La finalité de Territoires AIVS® est de mobiliser des logements auprès de propriétaires privés et de gérer ainsi un parc de logements très sociaux provenant du parc privé et du parc d'Un Toit Pour Tous-Développement (PLAI).

Territoires® n'enregistre pas les demandes de logements et ne gère pas de liste de demandeurs. L'orientation et l'attribution de ces logements s'effectuent en partenariat avec les collectivités locales dans le cadre de commissions : Commission Sociale Intercommunale (CSI) pour Grenoble Alpes Métropole et Commission Locale de l'Habitat (CLH) pour le Pays Voironnais.

Ces commissions nous adressent des ménages à faibles ressources, présentant également des fragilités sociales, familiales ou psychologiques qui ont besoin de l'appui de la Gestion Locative Adaptée (GLA) pour favoriser leur insertion sociale.

543 logements en 2015

Fin 2015, Territoires AIVS® gère 543 logements : 351 logements PLAII d'Un Toit Pour Tous-Développement (64%) et 192 logements de propriétaires privés (36%).

Le parc géré par Territoires AIVS® poursuit sa progression grâce à la production de PLAII (+24 logements). A l'inverse, le nombre de logements de propriétaires privés reste stable. La fin des primes de la Région et du dispositif Loca++ sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole n'a pas permis une mobilisation active en 2015 de logements conventionnés sociaux.

Le Pays Voironnais quant à lui, a poursuivi des dispositifs incitatifs en direction des propriétaires privés. 6 logements sur 10 sont issus du parc de propriétaires privés dans le Pays Voironnais contrairement au territoire de Grenoble Alpes Métropole où c'est

le cas seulement pour 3 logements sur 10. Depuis 2006 le Pays Voironnais est en effet particulièrement volontaire en matière de conventionnement de logements privés.

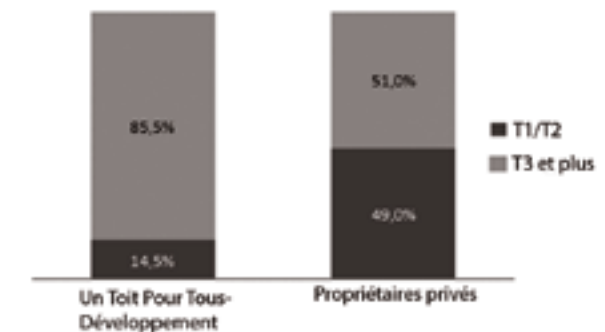
83 % des logements gérés sont situés sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole.

73 % des logements gérés par Territoires AIVS® sont des T3 et plus

Ces logements sont majoritairement présents dans le parc d'Un Toit Pour Tous-Développement A l'inverse avec 49% de petits logements, le parc privé permet de diversifier l'offre.

84% des logements ont des loyers inférieurs à 7€/m².

La part des logements conventionnés est en très légère hausse.



| Type de parc | Prix du loyer moyen (hors charges) en €/m ² | Situation par rapport au loyer moyen du marché privé en Isère (11 €/m ²) | Nombre de logements en 2014 | Nombre de logements en 2015 | % du parc total en 2015 |
|---|--|--|-----------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| Un Toit Pour Tous-Développement | 5,61 | -49% | 327 | 351 | 65% |
| Parc privé loyers conventionnés très sociaux (PST/LCTS) | 6,19 | -44% | 71 | 73 | 14% |
| Parc privé loyers conventionnés sociaux (LCS) | 7,12 | -35% | 91 | 97 | 18% |
| Parc privé autres (*) | 9,85 | -10% | 19 (hors sous-locations) | 16 (hors sous-locations) | 4% |
| Total | 6,11 | -44% | 508 | 537 | 100% |

(*) Les logements présentant des loyers supérieurs à 7 € sont des petits logements (T1) dont le loyer global est inférieur à 300 €/mois. Ce montant de loyer maximum permet, moyennant déduction de l'APL de loger des personnes seules bénéficiant des minima sociaux

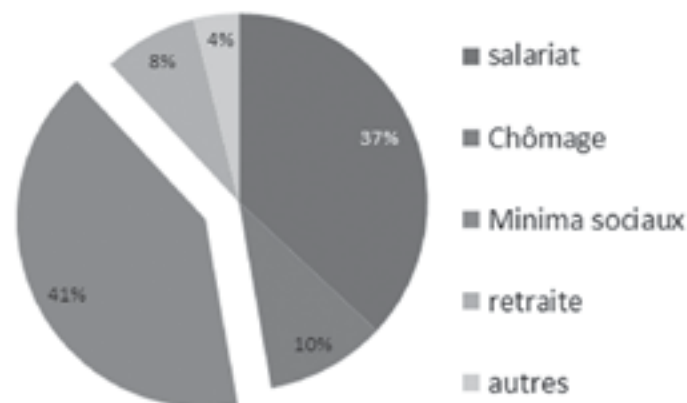
Territoires AIVS®

Pour loger des familles très modestes

1 420 personnes, dont 750 enfants, soit 556 ménages ont été logés en 2015

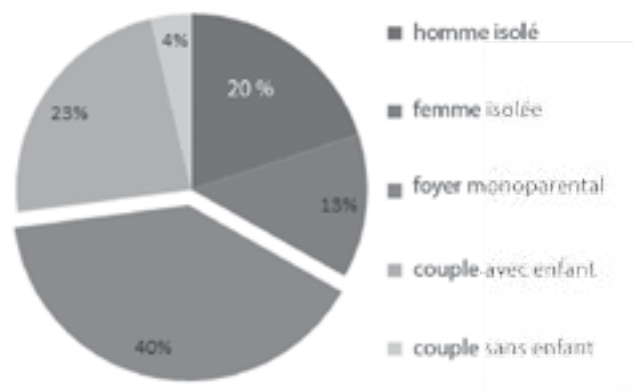
Des ménages pauvres et très modestes... et en 2015, encore un peu plus pauvres.

La part des ménages logés bénéficiaires de minima sociaux poursuit sa progression, en passant de 35% (2014) à 41% des ménages logés (2015). A l'inverse, la part des salariés passe de 41% en 2014 à 37% en 2015 avec une diminution des CDI temps plein (18% à 15%).



Ces ménages ont déposé une demande de logement social. Leurs dossiers sont étudiés dans le cadre d'instances partenariales pilotées par les intercommunalités (Commission Sociale Intercommunale (CSI) pour Grenoble Alpes Métropole et Commission Locale de l'Habitat pour le Pays Voironnais) qui les orientent vers Territoires AIVS® qui accepte ou non les candidats.

4 ménages logés sur 10 sont des foyers monoparentaux. 1/3 des ménages logés sont des personnes seules, dont une majorité d'hommes seuls.



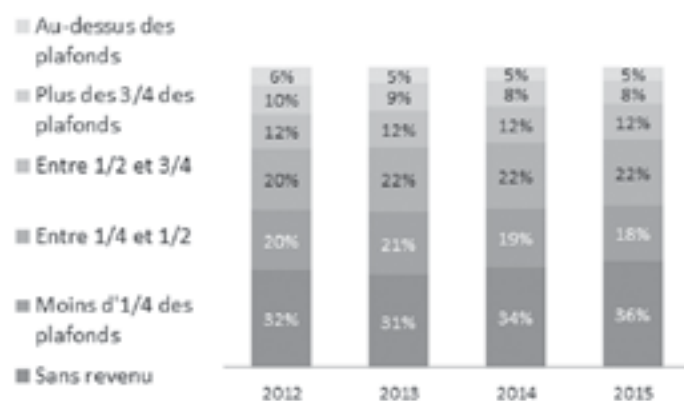
1/3 des locataires présents en 2015 étaient auparavant logés dans le parc privé et pratiquement la moitié n'avaient pas de logement.

Le parc géré par Territoires AIVS® s'adresse en priorité à deux types de publics :

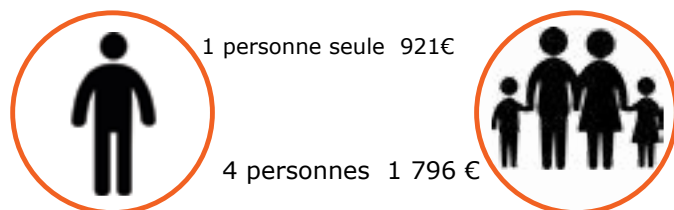
- les ménages qui vivent dans le parc privé et qui, pour une raison ou une autre (coût et taille du logement par exemple), ne peuvent s'y maintenir (34% des locataires en 2015),
- des ménages qui n'étaient pas auparavant dans un logement et qui cherchent à y accéder après avoir généralement été hébergés soit par des tiers (19%), soit en structure d'hébergement (28%).

76% des ménages n'atteignent pas la moitié du plafond du PLAI.

En 2015, la proportion de ménages logés sans revenu imposable continue de progresser (+2 points) en passant de 33,5 % en 2014 à 35,5% en 2015 (ce qui représente 484 personnes dont 264 enfants).



Revenus fiscaux de référence (mensuels) correspondant aux plafonds du PLAI



Le nombre de bénéficiaires d'une aide au logement continue de progresser et se situe en 2015 à 83% des locataires (contre 79% en 2014 et 70% en 2011).

En devenant locataire, la situation budgétaire des ménages s'améliore puisque le revenu moyen des ménages logés en 2015 est de 6797 € par an, contre 5086 € à l'entrée dans le logement. Ces moyennes se dégradent puisque ces chiffres étaient en 2014 de 6 979 € pour les ménages logés et 5 154 € à l'entrée.

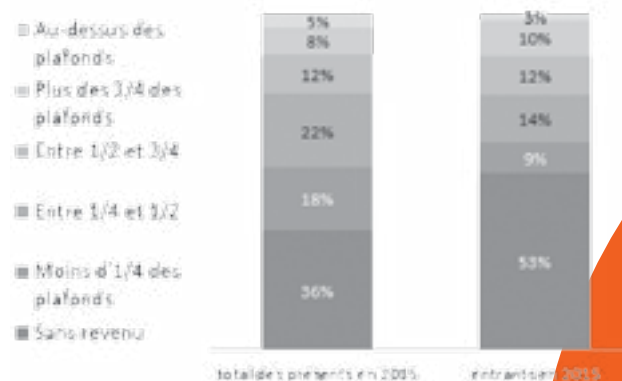
Les nouveaux ménages

En 2015, 81 ménages sont devenus locataires. 5 ménages sur 10 étaient hébergés chez un tiers ou en structure. Cette proportion est en léger recul. Ils étaient 6 sur 10 en 2014.

Cette année, les nouveaux locataires sont plus jeunes, plus précaires et beaucoup plus souvent des couples avec enfants.

En 2015, l'âge moyen des chefs de famille est de 38 ans contre 40 ans en 2014.

53% des ménages étaient sans revenus imposable à l'entrée dans le logement, contre 25% en 2014. La part des bénéficiaires des minima sociaux chez les nouveaux ménages passe ainsi de 37% en 2014 à 58% en 2015.



Enfin la part des couples avec enfants est en 2015 de 26% des nouveaux ménages contre 16% en 2014.

81 ménages entrants, 49 sortants et un taux de mobilité de 9% en 2015

Les ménages sortis du parc

49 ménages sont sortis du parc cette année, soit un taux de mobilité de 9% (contre 12% en 2014).

61% des ménages sortis ont été relogés (51% dans le parc social HLM ; 4% dans le parc privé ; 6% mutés dans notre parc).

+ d'info sur untoitpourtous.org

La gestion locative adaptée (GLA)

réalisée par les équipes de Territoires® est une **gestion de proximité « rapprochée et attentive » adaptée aux publics fragilisés** (dettes, ruptures, expulsion, problèmes psychologiques, de santé), comportant un suivi individualisé et, le cas échéant, une médiation avec son environnement.

L'objectif est de favoriser le maintien du locataire dans son logement à travers la prévention des difficultés de l'occupant et la sécurisation de la relation bailleur/locataire.

La GLA allie ainsi :

- d'une part les missions classiques attendues par un propriétaire lorsque qu'il confie la gestion de son bien à une agence immobilière privée ;
- d'autre part une approche humaine plus sensible des publics présentant des difficultés multiples et générant des missions supplémentaires.

L'accompagnement est gradué en fonction des besoins exprimés par les locataires tout au long de l'occupation, en recherchant la plus grande autonomie des ménages. La volonté est aussi de permettre aux ménages de ne pas se sentir « bloqués » à travers l'aide aux demandes de mutation (qui est le plus souvent hors de notre parc compte tenu de sa petite taille).

+ d'info sur untoitpourtous.org

QUI SONT LES MÉNAGES AVEC DES DETTES LOCATIVES ?

7 ménages sur 10 développent des impayés dans l'année, mais seulement 2 sur 10 voient leur situation se dégrader.

Cette part importante de ménages en retard de paiement de leurs loyers impose une vigilance constante des équipes et des interventions auprès des familles pour éviter que la situation ne se dégrade. Ces retards sont liés aux très faibles ressources des ménages mais aussi aux fluctuations des allocations (RSA, APL) qui rendent complexes les prévisions et les suivis budgétaires.

50% des dettes locatives sont des dettes « moyennes » comprises entre 100 et 500 euros.

Etre endetté touche tous les ménages sans distinction particulière.

Mais les ménages possédant des dettes supérieures à 500 euros concernent plus :

- les **familles monoparentales** (48% des ménages endettés à hauteur de plus de 500 euros alors qu'elles représentent 44% des ménages endettés),

- les **salariés** (38% des ménages endettés à hauteur de plus de 500 euros alors qu'ils représentent 32% des ménages endettés).

+ d'info sur untoitpourtous.org

Pour accompagner et conforter les missions d'Un Toit Pour Tous, des bénévoles s'engagent. Parmi eux, plusieurs groupes soutiennent directement les actions de l'Hôtel Social et de Territoires AIVS®

Le groupe des « Bénévoles Bricoleurs »

Les bénévoles bricoleurs interviennent auprès des locataires de Territoires AIVS® et des familles sortant d'hébergement et s'installant dans un logement.

12 bénévoles aident les ménages à s'approprier leur logement en réalisant des petits travaux avec eux (tapisserie, peinture, montage de meubles...). Il s'agit de travaux à la charge du locataire et la démarche s'inscrit dans la logique du « faire avec », en aucun cas les bénévoles ne se substituent à des artisans.

En 2015, 12 interventions tapisserie, peinture, montage de meubles. Un partenariat conforté avec l'atelier bois « les copeaux d'abord ».

Le Groupe AG Copro

Représenter le propriétaire Un Toit Pour Tous- Développement lors des assemblées générales de copropriété correspondant à ses logements et faire face ainsi aux problèmes qui pourraient se poser.

En 2015, 13 bénévoles sont intervenus dans 73 assemblées générales.

Le groupe « Investissements solidaires »

190 personnes réunies dans des Sociétés civiles immobilières « Ensemble, Offrir un toit » se sont associées pour acheter, faire rénover et confier leur logement en gestion à Territoires AIVS®.

La 18^{ème} SCI a vu le jour en 2015.

Le Groupe d'Appui à la Maîtrise des Energies : GAME

« Accompagner à la maîtrise des énergies pour habiter mieux son logement ».

Le groupe a pour objectif de sensibiliser les familles sortant d'hébergement (Résidences Sociales, CHRS) et les locataires de Territoires AIVS® et de mettre à leur disposition, pendant la phase d'entrée dans le logement, les outils et informations nécessaires à la maîtrise de leur dépense énergétique et d'anticiper ainsi d'éventuelles difficultés ultérieures.

7 bénévoles actifs ont bénéficié d'une formation par EDF, GEG (économies d'énergie) et Domplus (intervention chez un public spécifique).

9 visites réalisées en 2015.

Hôtel Social

Favoriser l'insertion et l'accès au logement des ménages en difficulté

Acteur de l'hébergement au sein d'Un Toit Pour Tous, l'Hôtel Social accueille des personnes en situation de rupture et des personnes sortant de structures d'hébergement et nécessitant un moindre suivi que les personnes accueillies en CHRS.

Depuis quelques années, l'Hôtel Social adapte ses réponses aux besoins des ménages. Ces réponses diversifiées s'échelonnent entre des solutions pour des ménages en grande précarité, en situation d'urgence à des passerelles hébergement/logement. L'action de l'Hôtel Social est néanmoins structurée autour du principe « du logement d'abord » et de la volonté d'apporter une réponse durable à la question de l'hébergement et de l'accès au logement.

78 unités d'hébergement au 31 décembre 2015 soit 231 places d'hébergement :

- 4 résidences sociales (63 logements)
- 15 logements d'attente (ATOLL) ATente Objectif Logement Locatif

Des résidences sociales agréées par le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées en Isère (PALHDI). L'Hôtel Social gère quatre résidences sociales, soit 63 logements situés sur l'agglomération grenobloise. Cette offre d'hébergement d'insertion représente environ la moitié des places en résidence sociale au sein de l'agglomération grenobloise.

Le système d'orientation des ménages

Depuis 2011, les demandes et les orientations en place d'hébergement sont gérées par le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) et plus particulièrement par le POHI (Pôle Orientation Hébergement Insertion) sur le territoire de l'agglomération grenobloise. Ces pôles ne reçoivent pas les ménages demandeurs : l'évaluation sociale est réalisée par le travailleur social référent.

Les demandes d'hébergement d'insertion/ logement adapté sont présentées sous la forme d'un dossier « demande unique », complété par les travailleurs sociaux référents, à partir de leur connaissance du ménage et du travail d'accompagnement réalisé autour de la demande d'hébergement.

Les pôles centralisent et traitent l'ensemble de ces demandes d'hébergement d'insertion et de logement adapté sur un territoire donné.

Cette demande unique permet une évaluation sociale et d'identifier clairement la nature du service attendu pour orienter vers le type d'hébergement le plus adapté. L'orientation sur une place est faite par une commission partenariale d'orientation qui réunit les représentants de l'Etat, du Département, des EPCI, des autres prescripteurs et des représentants des structures d'hébergement. La décision d'admission est prise par le directeur de la structure.

Les résidences sociales de l'Hôtel Social présentent trois formules d'hébergement :

- un hébergement composé de plusieurs appartements au sein d'un même bâtiment (trois résidences : Moulin de Canel, Mangin, Vercors),
- un hébergement composé de plusieurs appartements dans le diffus (résidence Les Mûriers) situés dans différentes communes de l'agglomération grenobloise (Grenoble, Seyssins, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin le Vinoux),
- un hébergement en diffus avec un accompagnement de type résidence sociale : nouvelle formule mise en œuvre depuis 2014 au sein de la résidence Les Mûriers 2.



Résidence Moulin de Canel

■ L'offre d'hébergement est composée à 77% de petits logements (Studio/ T1/T1bis).

■ En 2015, 212 personnes dont 90 enfants (soit 110 ménages) ont été hébergés.

■ 60% des ménages hébergés sont des personnes isolées. Les familles monoparentales sont plus représentées en 2015 (29%) (contre 25% en 2014).

■ La situation financière des ménages hébergés se dégrade.

■ Près de 9 ménages hébergés sur 10 vivent sous le seuil de pauvreté (987 € mensuels par Unité de Consommation (UC)). Ils étaient 8 sur 10 en 2014.

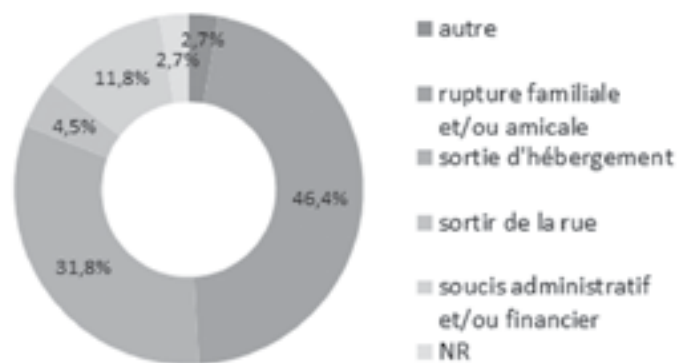
■ 7 ménages sur 10 ont des ressources inférieures à 600 €/mois/UC et la part des plus précaires ne cesse de croître.

■ Des revenus issus majoritairement de minima sociaux

5 ménages sur 10 ont comme ressources les minima sociaux.

3 ménages sur 10 ont un salaire, mais sont majoritairement en CDD ou à temps partiel.

■ Les ruptures familiales et/ou amicales (décohabitation ou fin d'hébergement chez un tiers) sont les principaux motifs de la demande.



Des demandes suite à des ruptures familiales et/ou amicales

Les entrées

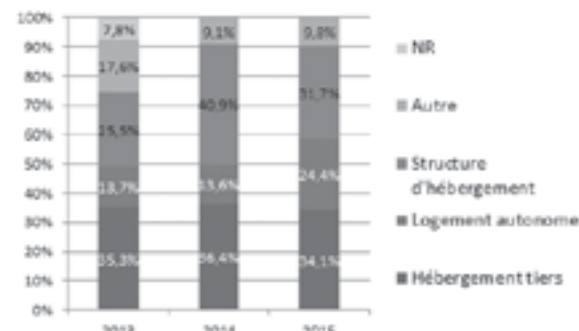
81 personnes dont 35 enfants (soit 41 nouveaux ménages) sont entrées à l'Hôtel social en 2015

■ **Des ménages encore plus pauvres**

22% avaient des ressources inférieures à 400 € par mois et par UC contre 18 % pour l'ensemble des présents mais paradoxalement les nouveaux ménages sont plus nombreux à percevoir un salaire comme source principale de revenus (41% des entrants contre 30% des présents).

2/3 des ménages étaient hébergés en structure ou chez un tiers.

1/4 étaient logés en logement autonome (contre 14% les années précédentes) après une perte de logement et/ou une rupture familiale.



Des ménages entrants déjà hébergés auparavant

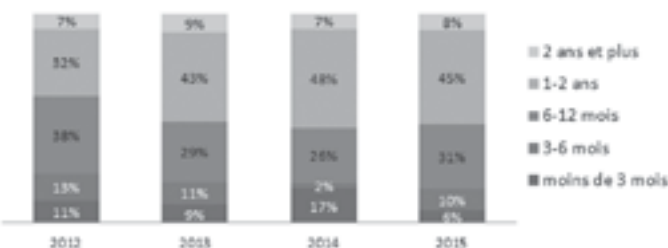
Les sorties

100 personnes dont 45 enfants (soit 49 ménages) sont sorties de l'Hôtel Social en 2015.

■ La durée moyenne des séjours est de 13 mois (stable par rapport à 2014 mais en augmentation depuis 2011 [10 mois]).

Pour expliquer cet allongement des durées de séjours depuis 4 ans, deux grandes raisons peuvent être évoquées :

- les difficultés administratives à préparer la sortie des hébergés, comme la constitution du dossier de demande d'un logement social, le renouvellement de titre de séjour par exemple,
- une plus grande fragilisation des situations des personnes hébergées. Des situations de plus en plus complexes qui demandent donc un temps d'accompagnement prolongé.



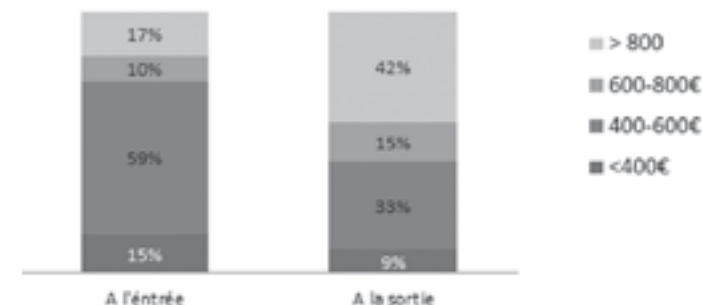
■ Un passage par l'Hôtel Social qui participe à l'amélioration des conditions de vie de certains hébergés.

En 2015, 7 ménages sortants sur 10 accèdent au logement autonome. Ce chiffre est constant puisqu'en moyenne, depuis 2012, 70% des ménages sortants accèdent à un logement autonome.

■ Si les revenus restent bas, ils progressent positivement entre l'entrée et la sortie.

Cette amélioration est perceptible lorsque l'on se penche

sur les revenus. Bien que restant très bas, le nombre de ménages percevant entre 800 et 1 200 € par mois (par UC) double entre leur entrée et leur sortie de l'Hôtel Social. A l'inverse, le nombre de ménage percevant moins de 600 € mensuels (par UC) diminue même de moitié. Cette évolution des ressources est également à mettre en parallèle avec la progression du nombre de ménages salariés.



■ Intégrer l'Hôtel Social favorise le traitement des dettes

Les dettes des ménages hébergés sont un des principaux problèmes traités par l'accompagnement proposé dans le cadre de leur séjour.

Ainsi entre leur entrée et leur sortie, la dette moyenne des 49 ménages sortis en 2015 a été divisée par 3 passant de 10 753 euros à leur entrée à 3 501 euros à leur sortie.

■ Les résidences sociales de l'Hôtel Social accueillent des ménages parmi les plus démunis. Quand bien même les difficultés rencontrées par ces ménages sont complexes, l'accompagnement, contractualisé, tout au long du séjour ainsi que la présence de nos travailleurs sociaux chaque semaine au sein des résidences participe à l'amélioration des conditions de vies des hébergés.



Résidence Mangin

41 ménages entrants, 49 sortants en 2015

Des décisions administratives qui nuisent à l'efficacité du travail d'insertion sociale

Les ménages hébergés en résidence sociale sont tous, à leur entrée, en situation administrative régulière (c'est-à-dire qu'ils bénéficient de titres de séjour en vigueur et/ou de récépissés avec autorisation de travail).

Or depuis deux ans, certains de ces ménages (4 en 2015), ont vu leur titre de séjour non renouvelé par décision de la Préfecture, malgré des années de présence sur le territoire français et 3 d'entre eux ont même fait l'objet d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF).

Première conséquence de cette décision : le ménage concerné, hébergé, ne dispose plus d'aucune ressource ; n'est plus éligible aux allocations diverses (dont l'APL) et ne peut plus poursuivre son activité salariée (car une partie d'entre eux travaille).

Deuxième conséquence : privés de ressource, ces ménages se retrouvent en situation d'impayés de redevance et font l'objet de procédures contentieuses, qui risquent au final de les priver de logement ou d'hébergement d'insertion.

Troisième conséquence : si ces expulsions sont mises en œuvre, ces mêmes ménages seront à la rue et donc dans l'obligation de solliciter le 115 et le dispositif d'hébergement d'urgence, déjà surchargé.

Ces décisions administratives conduisent à la perte de tout un travail social engagé depuis plusieurs années et des investissements perdus comme l'apprentissage du français ou la scolarisation des enfants. Certains ménages étaient aussi en passe d'être relogés définitivement dans le logement social de droit commun.

ATOLL : fin du dispositif

Ouvert en novembre 2007, le dispositif Atoll a été créé à l'origine comme une alternative à l'hébergement d'urgence en chambres d'hôtel gérées par le centre d'accueil intercommunal. Il propose une solution d'hébergement moins coûteuse et plus adaptée aux besoins des familles dont la situation ne permet pas d'accéder rapidement à un logement.

Ce dispositif est financé par l'Etat et le Conseil Départemental de l'Isère.

En 2015, 15 logements ont été gérés (10 loués à un bailleur social et 5 à l'Etablissement Public Foncier Local) localisés sur Echirolles et Saint-Martin d'Hères principalement.

Le parc est composé majoritairement de grands logements (12 T4/T5 sur 15 logements) avec une capacité d'accueil de 80 personnes.

Les ménages accueillis sont majoritairement avec enfants, en situation administrative complexe et ne pouvant pas

accéder immédiatement à un logement locatif.

Depuis 2007, 46 ménages ont été hébergés (217 personnes) et 36 ménages (175 personnes) ont quitté le dispositif.

75% des sortants intègrent un logement autonome à leur sortie, principalement dans le parc HLM.

En 2015 la durée moyenne d'hébergement des sortants était d'environ 3 ans.

Le dispositif a permis de :

- favoriser l'appropriation des règles d'habiter ;
- terminer de régler les démarches administratives permettant une régularisation des situations ;
- un relogement dans le dispositif de droit commun.

La décision du Département de ne pas renouveler son financement nous conduit à arrêter ATOLL en 2016.



Résidence Vercors



Résidence Moulin de Canel

Les Mûriers 2, de l'hébergement au logement tout en restant chez soi : des résultats très encourageants

En 2014, l'Hôtel Social a proposé aux pouvoirs publics (Etat, Département, Grenoble Alpes Métropole) d'adapter son offre d'hébergement afin de mieux répondre aux besoins des demandeurs, en offrant la possibilité aux personnes hébergées de devenir locataires de leur logement et de ne plus avoir à déménager.

Le principe est simple et est dans la logique du « logement d'abord » :

Il s'appuie sur la mise à disposition de 6 logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) produits par Un Toit Pour Tous-Développement (structure de maîtrise d'ouvrage d'Un Toit Pour Tous).

Notre première année de fonctionnement montre des résultats très encourageants :

- Les familles s'inscrivent durablement dans leur lieu d'habitation et au sein du quartier (pas d'impayés de loyers, bonne scolarisation des enfants).
- Cette stabilité permet aux familles une insertion professionnelle et une augmentation de leurs ressources.
- Le passage du statut d'hébergé à locataire est plus rapide (7 mois en moyenne contre 13 mois en résidences sociales) ce qui permet de répondre à un plus grand nombre de familles alors que les places disponibles ne sont jamais assez nombreuses.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET CONTRACTUALISÉ POUR FAVORISER UNE SORTIE VERS LE LOGEMENT AUTONOME

Les ménages hébergés en résidence sociale ont des ressources très faibles et connaissent des fragilités particulières¹.

L'accompagnement social mis en place, offre donc à la fois la **souplesse** nécessaire à la diversité des difficultés rencontrées et un **cadre** sur lequel les ménages peuvent s'appuyer pour construire leur parcours vers le logement autonome.

L'entrée est en effet conditionnée à l'acceptation d'un contrat tripartite² formalisé chaque mois, et ce tout au long du séjour. En parallèle de cet accompagnement formel, nos travailleurs sociaux sont également présents, au sein des résidences sociales, deux demi-journées par

¹ Il s'agit, sans être exhaustif, de problèmes de santé et/ou psychologiques, alcoolisme, traumatismes liés au parcours de vie, violences subies, endettement, chômage, problèmes juridiques et/ou administratifs, etc.

² passé entre le travailleur social de la résidence, le référent social de secteur et le ménage

semaine. Cette présence physique, mais aussi celle des veilleurs, est propice à un échange plus informel et à la création de confiance avec les hébergés.

C'est particulièrement le cas à la résidence Vercors (qui héberge exclusivement des personnes isolées), où a été installé un salon avec une petite cuisine. Cet espace partagé, mais non imposé, permet aussi l'accueil de proches pour partager un dîner.

Ainsi **ce temps consacré et l'intérêt porté envers eux, rassurent et sécurisent ces personnes** aux parcours de vie souvent chaotiques : elles s'apaisent, relancent leurs démarches pour trouver un emploi, règlent leurs dettes et intègrent pour finir un logement autonome.

Mais tous n'y parviennent pas. Les situations vécues sont parfois trop complexes et de nouveaux

problèmes surgissent. D'autres types d'hébergement et d'accompagnement sont alors préférables pour elles.

+ d'info sur untoitpourtous.org



Salon et cuisine de la résidence Vercors

Un Toit Pour Tous soutient les initiatives locales d'offre de logements aux familles migrantes

La situation des réfugiés qui fuient les zones de conflit a provoqué un **mouvement de solidarité en Isère**, qui proposent de prendre en charge l'hébergement des ménages en difficulté (demandeurs d'asile, réfugiés, migrants de toutes origines et de toutes conditions). Des particuliers, parfois constitués en collectifs, se sont adressés aux associations, dont Un Toit Pour Tous (en particulier lors de la journée du 10 octobre 2015 au Jardin de Ville de Grenoble) et ils continuent à le faire.

Convaincue qu'une **offre de logements durables et stables est facteur d'insertion des familles migrantes**, Un Toit Pour Tous a décidé de soutenir ces initiatives locales.

LASUR : des logements d'attente en réponse à des situations d'urgence

Un Toit Pour Tous mobilise et gère des logements à très faibles coûts pour loger des familles en situation administrative complexe, dans l'attente

la résolution de leurs difficultés et la recherche de ressources régulières suffisantes. Les collectifs de citoyens recherchent les moyens (dons) pour financer l'opération et accompagnent les ménages dans leurs démarches.

Deux démarches ont d'ores et déjà été engagées.

La ville d'Eybens a ainsi mobilisé des logements communaux et hébergé pendant 18 mois deux familles en sortie du plan hivernal. Grâce au travail commun entre le CCAS d'Eybens, le SALTO de l'Oiseau Bleu et Un Toit Pour Tous (gestion locative adaptée), ces deux familles ont accédé à leurs droits et été relogés fin 2015 dans des dispositifs d'hébergement d'insertion (CHRS d'Althéa et intermédiation locative (IML) géré par la Relève).

Sur la commune de **Tencin**, un propriétaire a mis à disposition gratuitement début 2016, une grande maison afin de reloger deux familles sans domicile, inscrites dans un

processus d'insertion. Le partenariat passé entre le Diocèse, des bénévoles regroupés autour du doyenné du Haut Grésivaudan Doyenné et Un Toit Pour Tous, permet la gestion de la maison (assurance, entretien, fluides, lien sur l'occupation des lieux avec les occupants) et le financement de l'action par la collecte de dons.

D'autres initiatives locales sont à l'étude avec d'autres collectifs ou structures comme l'association ADA (Accueil Demandeurs d'Asile) et l'APARDAP (Association de Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et de Protection).



Journée de mobilisation le 10 octobre 2015

Observatoire de l'Hébergement et du Logement

Connaître et comprendre

L'Observatoire de l'Hébergement et du Logement (OHL) est un outil original du réseau associatif Un Toit Pour Tous. L'OHL est une cellule d'observation et d'analyse du mal-logement en Isère, qui permet de dépasser la compassion et l'aspect caritatif, afin de rendre plus efficace l'action d'Un Toit Pour Tous.

L'OHL a 5 objectifs :

- Connaître la situation des publics exclus de l'accès au logement ou en situation de mal-logement.
- Apporter un appui méthodologique (outils de connaissance, évaluation des dispositifs).
- Analyser les attentes des demandeurs et rendre visibles leurs obstacles.
- Proposer des solutions aux problèmes du mal-logement.
- Publier les résultats des études aux partenaires concernés.

Les travaux de l'Observatoire concernent d'une part des missions pour des partenaires et d'autre part les travaux réalisés dans le cadre des actions d'Un Toit Pour Tous.

Les missions externes

Animation du SIAO38 (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation)

Les SIAO ont été créés en 2009, dans chaque département afin d'organiser la filière de l'hébergement et de favoriser la transition de l'urgence vers l'insertion et le logement ordinaire.

En 2015, l'OHL et le Relais Ozanam ont créé une structure, le SIAO38, afin d'assurer le fonctionnement d'une plateforme unique et d'intégrer l'activité du 115 (numéro d'appel d'urgence).

Le SIAO unique couvre le champ de l'hébergement d'urgence et d'insertion suivant deux fonctions :

- Des fonctions générales d'observation, de coordination et d'animation des acteurs.
- Des fonctions opérationnelles de gestion de l'attribution de toutes les places d'hébergement d'urgence gérées par le 115 et d'insertion via les Pôles d'Orientation d'Hébergement d'Insertion (POHI). Le fonctionnement des POHI est territorialisé et confié à des gestionnaires locaux dans le cadre de convention partenariale avec le SIAO.

Le SIAO gère ainsi les applications informatiques, réalise un bilan annuel sur l'hébergement d'urgence et d'insertion, anime un groupe des instances (POHI/115) chargé d'harmoniser les pratiques, appuie les travaux engagés par l'Etat et les collectivités locales pour développer le passage hébergement/logement.

Le SIAO a également engagé avec l'Etat une réforme des instances de veille sociale et des missions de premier accueil. Il gère également l'intervention des maraudes.

Analyses / Etudes

- Pour Grenoble Alpes Métropole, l'OHL a contribué à la rédaction de la dimension hébergement du Cahier de l'observatoire de l'Habitat et de l'Hébergement
- Pour le Département, l'OHL a rédigé le cahier de la demande sociale dans le cadre des publications du Plan Départemental de l'Habitat et de la conférence du 5 novembre 2015.

Les missions internes : un autre regard

Rapport du mal-logement en Isère 2015

L'OHL établit le tableau de bord des chiffres du mal-logement suivant 5 dimensions : l'absence de logement, les difficultés d'accès, le manque de confort et l'insalubrité, les difficultés de maintien, la mobilité difficile et l'assignation à résidence et réalise le zoom sur les mauvaises conditions d'habitat dans le parc privé.

Rapport du Conseil Social de l'Habitat de l'Isère 2015

- L'OHL anime les groupes de travail,
- rédige un bilan portant sur la prise en compte des parcours et attentes des ménages dans les politiques locales de l'habitat (PLH),
- rédige le bilan annuel du Comité départemental de suivi de la mise en œuvre du Droit Au Logement Opposable (DALO)

Réalisation d'une étude sur les copropriétés où Un Toit Pour Tous-Développement est propriétaire d'un logement

L'objectif de l'étude consistait à dégager des éléments d'analyse des processus de fragilisation des copropriétés :

- pour les bénévoles présents dans les assemblées générales, de façon à faciliter leur positionnement,
- pour Un Toit Pour Tous-Développement de façon à orienter sa politique patrimoniale,
- pour la collectivité locale de façon à contribuer à l'observation des copropriétés.

+ d'info sur untoitpourtous.org

Le comité de suivi de mise en œuvre de la loi DALO

Unique en France ce comité, créé au sein du Conseil Social de l'Habitat et animé par Un Toit Pour Tous, observe la bonne application de la loi DALO dans le Département de l'Isère. Son rapport annuel, rédigé avec l'appui de l'OHL, se saisit des difficultés qui apparaissent et fait des propositions pour une juste application de la loi.

Un Toit Pour Tous

pour des mesures efficaces

Un Toit Pour Tous, partenaire de la Fondation Abbé Pierre, est une association résolument engagée dans la lutte contre le mal-logement en Isère qui touche une partie de la population et très spécifiquement les personnes et ménages les plus démunis.

En 2015 le travail d'animation et de sensibilisation s'est poursuivi pour qu'opérateurs publics, privés et associatifs mettent en commun leurs efforts pour mettre en œuvre des solutions de mise à l'abri, d'hébergement et de logement adaptées aux situations sociales réellement rencontrées sur les territoires du département.

Le programme d'action grâce à l'association de moyens et de compétences diversifiés et coordonnés :

- pratiques immobilières et sociales innovantes des opérateurs partenaires privilégiés de l'association (UTPT-D, Territoires AIVS®, Hôtel Social, Observatoire de l'Hébergement et du Logement),
- appui sur un réseau associatif élargi,
- animation d'initiatives individuelles délocalisées ou associatives,
- interventions résolues auprès des autorités et institutions publiques.

Sensibiliser, débattre, proposer

Rapport Mal-logement : Interpeller pour améliorer l'accès et le maintien dans le logement

La salle du cinéma Le Méliès était pleine le 26 mars 2015 pour écouter les représentants de la **Fondation Abbé Pierre**, **Manuel Domergue**, directeur des études et **Véronique Gilet**, directrice régionale de l'agence Rhône-Alpes, aux côtés des auteurs du rapport mal-logement. Le témoignage d'acteurs associatifs et de militants de terrain isérois a également été très remarqué. Tous ont apporté un éclairage isérois sur le mal-logement. Ils ont abordé les mauvaises conditions d'habitat dans le parc privé, par ailleurs très mal connu. Les ménages les moins aisés sont en effet confrontés à la vétusté des logements, à des loyers élevés, à des restrictions de chauffage, à des copropriétés fragiles...

Une meilleure connaissance de la situation permettrait des politiques publiques plus ambitieuses en direction du parc privé et de ses occupants.

A l'adresse des acteurs de ces politiques trois priorités ont été réaffirmées :

- soutenir le travail de connaissance de la réalité des situations,
- favoriser le rôle social du parc privé,
- mettre en œuvre réellement le Droit Au Logement Opposable.

rapport téléchargeable sur untoitpourtous.org



277 adhérents,
64 sont des bénévoles actifs,
25 associations

Cette mobilisation est confortée par le soutien de la Fondation Abbé Pierre

Conseil Social de l'Habitat : évolution des modalités d'accès à l'hébergement et au logement

La 10^{ème} conférence du Conseil social de l'habitat a réuni plus de 200 personnes le 26 novembre 2015 à Fontaine. Ce lieu de débat et d'élaboration de propositions concernant la dimension sociale de la politique de logement avait pour thème : s'interroger sur la nature des solutions proposées en matière d'hébergement comme de logement, ainsi que sur le traitement des demandes et les processus d'attribution. Cette réflexion nous a semblé indispensable dans un moment où les intercommunalités sont appelées à mieux prendre en compte l'hébergement dans leurs politiques locales de l'habitat, à favoriser les parcours de l'hébergement au logement, à définir des politiques d'attribution et à mettre en place des plans pour organiser la gestion de la demande de logement social et l'information des demandeurs. Pour appuyer ces réflexions, nous avons tenté de mieux connaître les parcours résidentiels des ménages ainsi que leurs attentes en matière d'hébergement ou de logement.



Faciliter les initiatives collectives et faire connaître les actions

Un Toit Pour Tous assure le suivi et la coordination administrative de collectifs et facilite ainsi la mise en réseau, le partage et la mutualisation de moyens d'associations qui peuvent agir ensemble pour un but commun.

Collectif Association Unies Isère AUI-Alerte, passer de l'interpellation à la construction commune

AUI-Alerte regroupe près de 60 associations iséroises impliquées dans la lutte contre les exclusions et l'aide aux populations précaires.

Ces structures ont décidé d'unir leur voix pour interpeller les pouvoirs publics face au drame persistant de milliers de personnes contraintes de vivre dans la rue ou sans domicile personnel, dans des conditions inacceptables.

Cette interpellation s'appuie sur une analyse précise des besoins qui empirent chaque année. En 2015, 2540 personnes ont ainsi été repérées sans solution d'hébergement correct.



Journée de mobilisation le 10 octobre 2015 « Pour un accueil digne des migrants et l'accès à leurs droits »

Pour ne pas rester au stade du constat, AUI-Alerte s'est impliqué dans la création de collectifs citoyens d'hébergement, a fait l'expertise d'autres solutions existantes, fait des propositions complémentaires et demande expressément au président de la Métro ainsi qu'aux maires des villes qui la composent, qu'ils s'impliquent !

Coordination des Accueils de jour, de l'isolement à la coopération

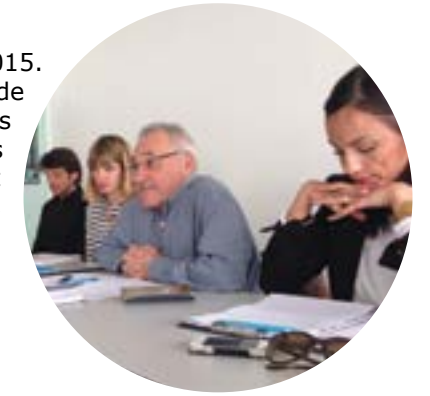
Créée en 2014, la Coordination des Accueils de jour a pour objectifs de favoriser le partage d'expériences et de pratiques, mutualiser des moyens, développer une fonction d'observation, de veille et d'alerte, contribuer à l'analyse des besoins, être une force de proposition et de sollicitation des institutions pour leur mission d'accueil des personnes précaires et des personnes en situation d'exclusion.

Après s'être fait connaître et reconnaître auprès des pouvoirs publics, la coordination a travaillé et mis en place des actions concrètes sur l'accompagnement santé des publics accueillis.

+ d'info sur untoitpourtous.org

12/14, mieux partager la connaissance

Les 12-14 du Toit ont alimenté la réflexion tout au long de l'année 2015. Ces réunions se tiennent tous les 2^{èmes} mardis du mois. Elles permettent de partager l'information, d'échanger sur des préoccupations, des difficultés et interrogations des participants. Les idées s'y confrontent parfois et des réalisations sont présentées. Ouverts à tous, les participants sont souvent des professionnels d'associations ou d'institutions, des bénévoles adhérents ou non à Un Toit Pour Tous.



Les thèmes abordés cette année :

- 13 janvier Défense des locataires, paroles d'habitants
- 10 février Accueil et hébergement d'urgence, et après...
- 10 mars La détente du marché du parc privé, facilite-t-elle l'accès au logement ?
- 7 avril Développer de l'offre à loyer maîtrisé dans le parc privé, c'est possible ?
- 12 mai Les copropriétés fragiles en question
- 9 juin Accompagner vers le logement sans passer par la case hébergement... C'est possible
- 8 septembre Les accueils de jour à l'épreuve de la grande exclusion
- 13 octobre Un Logement social, Oui... mais finalement non
- 10 novembre Les conséquences de l'absence de logement sur la santé

Pour + d'info sur untoitpourtous.org



Le Groupe DALO

13 bénévoles se partagent la tenue des permanences Droit Au Logement Opposable.

Tous les lundis à la Maison des Associations de Grenoble de 13h à 16h. Plus de 150 personnes reçues en 2015 pour obtenir des informations ou une aide pour remplir les dossiers.

Le groupe Web

Ce groupe, constitué de 5 bénévoles, agit comme un comité de rédaction, il a pour but d'alimenter et de suivre le site internet, relayer les actions et l'information par la production d'articles et de reportages mais également par la tenue d'une revue de presse autour de la thématique du logement.

Ce groupe se rencontre toutes les semaines pour une mise à jour très régulière du contenu du site.

41 réunions en 2015

1 nouvelle recrue

Nos partenaires

Nos financeurs



Nos mécènes



Le groupe Mécénat

2015 a vu la consolidation des partenariats qui durent depuis plusieurs années avec nos entreprises mécènes et la création de nouvelles opérations. Au total : 70 000 € ont été collectés.

et nos nombreux donateurs



Partenaire de la Fondation Abbé Pierre

17B avenue Salvador Allende - 38130 Echirolles

Tél : 04 76 09 26 56 - contact@untoitpourtous.org

Retrouvez-nous sur Facebook et sur
www.untoitpourtous.org